



Conflit première inscription

Par **Ten10**, le **04/09/2025 à 11:00**

Bonjour j'ai 3 enfants (un au collège, un en cm2) mon 3 e fils a fait sa pré rentrée lundi mais le père de mon fils à contacter le directeur pour dire qu'il refuser qu'il soit dans cette école. Nous passons en jugement le 18 septembre, et on me dit que ma seule solution est de l'inscrire dans l'école de mon fils qui est en cm2 en attendant le jugement. Pour l'instant il n'a plus d'école car le père ne l'avais pas inscrit dans l'école qu'il souhaitait. Que puis-je faire-je faire ?
merci de votre réponse